

Réservez en ligne les activités du 1/3 lieu numérique



S'inscrire à une activité, à une formation, réserver une machine du Fablab ou une salle, consulter l'agenda, acheter du matériel grâce à la boutique, c'est désormais possible en ligne sur le nouveau site du 1/3 lieu numérique.

[Découvrez le site du 1/3 lieu numérique](#)

Travaux champ de Mars : réouverture de l'avenue du Collège



Les travaux débuteront le 9 octobre par la modernisation des réseaux. Les travaux du champ de Mars vont complètement changer le visage de cet espace qui va devenir plus vert et plus convivial.

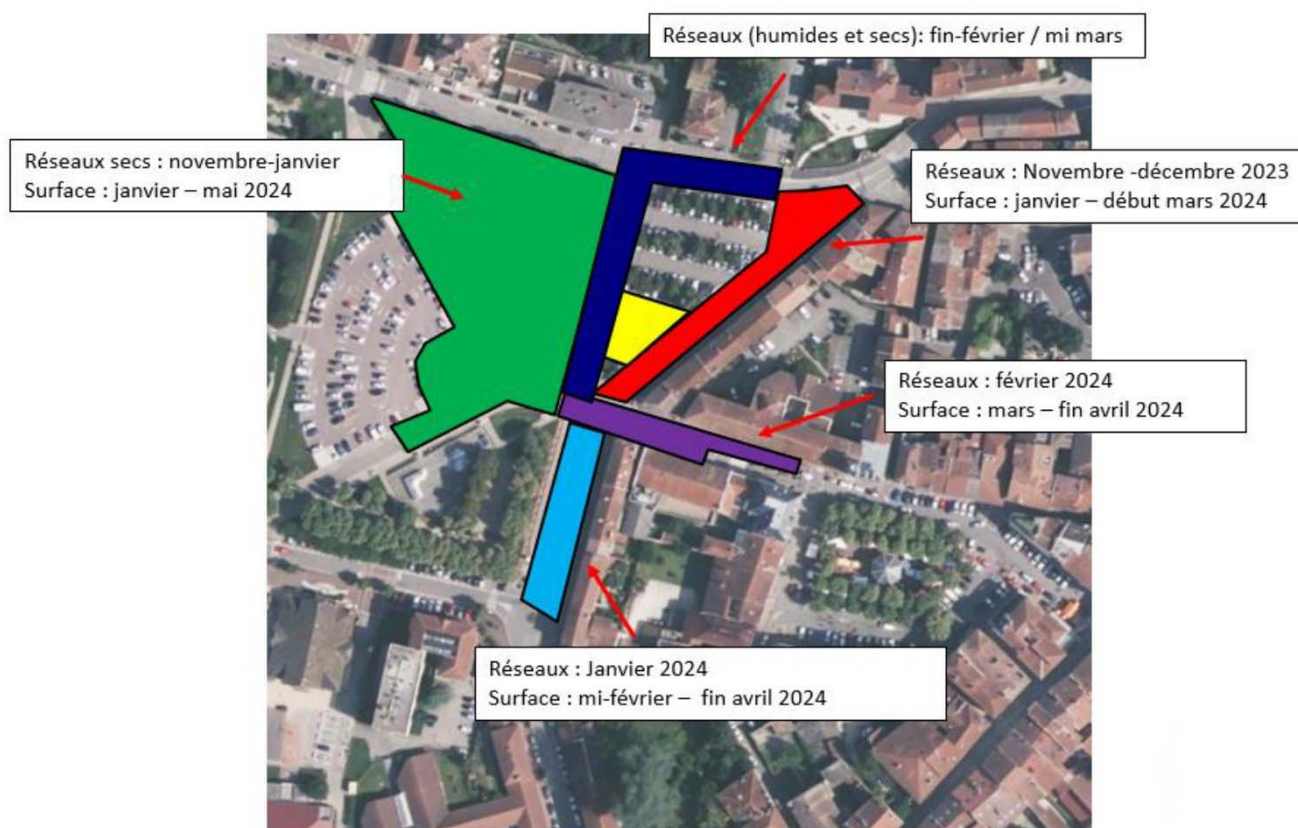
Un parc urbain de 4 500 m² va être créé avec des transats, des fauteuils, des bancs, un espace de convivialité, des tables de pique-nique... La fontaine, élément central du champ de Mars, va être mise en valeur. Une cinquantaine d'arbres vont être plantés. Un mail piéton le long des commerces va également être réalisé renfonçant ainsi l'attractivité des commerces. La fin des travaux est prévue pour juin 2024.

Le projet en bref

- Création d'un parc urbain de 4 500 m² avec des transats, des fauteuils, des bancs, un espace de convivialité, des tables de pique-nique, des fontaines à eau...
- Création d'un mail piéton le long des commerces

- Plantation de 50 arbres
- Mise en valeur de la fontaine
- Modernisation des réseaux par Saint-Marcellin Vercors Isère communauté et GreenAlp

Le calendrier



Ouverture de l'avenue du Collège le 17 avril

L'accès à la place d'Armes se fait de nouveau par l'avenue du Collège.

Rénovation du kiosque de la place d'Armes



Le kiosque de la place d'Armes va faire peau neuve.

Le plancher et le toit vont être refaits à neuf. Les travaux vont débuter le 17 avril.

Démarrage des travaux sur l'îlot Gambetta



La réhabilitation de l'îlot Gambetta constitue l'un des projets phares de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) et de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain (OPAH RU).

Le projet illustre une réhabilitation exemplaire d'un îlot d'habitat dégradé et consiste à résorber l'habitat insalubre, mettre en valeur le patrimoine, installer La Poste dans des locaux modernisés, réaliser 12 logements sociaux, créer un passage piéton entre le boulevard Gambetta et la place Jean Sorrel et valoriser les matériaux existants.

Une première phase de travaux, portée par la ville de Saint-Marcellin a débuté le 8 avril à se poursuivra jusqu'en septembre 2024 : désamiantage, démolition intérieure et sécurisation des toitures.

Élections européennes



Tous les 5 ans, les citoyens des 27 pays de l'Union européenne élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg. Le 9 juin, les Français voteront pour les 81 députés qui les représenteront au sein du Parlement.

Mode de scrutin

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour selon un scrutin proportionnel. Les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. À l'issue des élections, les députés pourront rejoindre ou créer un groupe

politique au niveau européen. Le Parlement européen exerce trois rôles fondamentaux : législatif, budgétaire et contrôle politique.

Qui peut voter ?

Pour voter, il faut être Français ou citoyen d'un pays membre de l'Union européenne, être âgé d'au moins 18 ans, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez le faire jusqu'au 1er mai ([si vous faites une demande d'inscription en ligne](#)) ou jusqu'au 3 mai (si vous effectuez une demande en mairie).

[Pour vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote.](#)

Voter par procuration

Pour ce scrutin, il ne sera plus nécessaire de vous déplacer à la gendarmerie pour que votre identité soit vérifiée si vous souhaitez effectuer une procuration. La personne effectuant la démarche de procuration en ligne sera dispensée de déplacement si elle « atteste de son identité à l'aide d'un moyen d'identification électronique présumé fiable et certifié », soit sur le service en ligne [France identité](#). La demande de procuration devra se faire sur le téléservice [Maprocuration](#).

Zones d'accélération des énergies renouvelables



Les communes membres de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté ont procédé à la définition de leurs zones d'accélération des énergies renouvelables.

Ces zones doivent notamment répondre aux principes suivants :

- Contribuer à la solidarité entre les territoires et à la sécurisation de l'approvisionnement.
- Prévenir et maîtriser les dangers et inconvénients résultant de l'implantation de ces installations de production d'énergies renouvelables.
- Tenir compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire et de la puissance d'énergies renouvelables déjà installée.

Les énergies concernées :

- La production d'électricité par des panneaux solaires

photovoltaïques sur toiture, en ombrière ou au sol, ou par des éoliennes.

- La production de chaleur : les réseaux de chaleurs, le bois énergie, la géothermie, le solaire thermique.
- La production de gaz par la méthanisation : aucun site n'a pour le moment été identifié pour l'installation d'un méthaniseur sur le territoire à ce jour.

La définition des zones d'accélération des énergies renouvelables est conditionnée à une concertation avec les habitants des communes, par le biais d'une consultation publique.

Consultation publique

La définition des zones d'accélération des énergies renouvelables est conditionnée à une concertation avec les habitants des communes, par le biais d'une consultation publique. Cette consultation publique se déroule du 28 mars au 22 avril 2024.

Bientôt à votre disposition un outil de visionnage cartographique.

[En savoir plus :](#)

Vous pouvez faire vos remarques : zaenr@saint-marcellin.fr

Fête foraine du 19 au 21 avril



La fête foraine se déroulera du 19 au 21 avril sur le parking des bus de La Saulaie.

Fête du Saint-Marcellin et de la noix de Grenoble

La fête du Saint-Marcellin et de la noix de Grenoble, organisée par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, les villes de Saint-Marcellin et Vinay se déroulera **les 15 et 16 juin**.

Cette fête de la gastronomie mettra à l'honneur nos deux produits phares : le Saint-Marcellin IGP et la noix de

Grenoble AOP et plus largement ceux de l'Isère et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. De nombreuses animations ponctueront ces 2 jours.

Rendez-vous les 15 et 16 juin !

Vous êtes producteur, artisan ou créateur et vous souhaitez exposer : [Formulaire marché de producteurs 15 juin 2024](#)

Budget participatif : à vous de décider !



La ville a lancé en septembre 2023 la deuxième édition du budget participatif doté d'une enveloppe de 20 000 €. Après la phase de dépôt des projets et l'étude de faisabilité, voici venue celle du vote !

Le budget participatif est un nouvel outil de participation citoyenne mis en œuvre pour intégrer les Saint-Marcellinois au cœur de l'action communale. Pour cette deuxième édition, 12 dossiers ont été déposés. Après l'étude de faisabilité, 2 projets ont été jugés conformes au cahier des charges.

2 projets soumis au vote

– Le Coteau pause-lien-info est un aménagement, à l'entrée du

quartier des Coteaux, d'un ensemble 3 en 1 : 1 point repos (1 ou 2 bancs avec protection contre le soleil), 1 point d'informations (1 panneau d'affichage), 1 point culture (une boîte à livres). Le but est de renforcer les liens entre les habitants du quartier.

Porteuse du projet : Wahiba Robert

– Carrés potagers. L'idée est d'équiper la commune avec des carrés potagers. Outils pédagogiques avec leur système de récupération des eaux de pluie et d'arrosage, ils sont conçus de manière à laisser remonter l'évaporation du réservoir dans la jardinière afin de garder le substrat humide. Il faut y intégrer une famille de lombric pour leur bon fonctionnement.

Porteur du projet : Boris Tonarelli

Les projets sont présentés sur le site de la ville et les votes seront ouverts jusqu'au 30 avril (par internet ou en remplissant un bulletin mis à disposition à l'accueil de l'hôtel de ville et à l'accueil de l'espace Riondel).

Le projet lauréat verra le jour en 2024.



Je vote pour

- ☐ Choix 1 : Le Coteau pause-lien-info
- ☐ Choix 2 : Carrés potagers

Nom et prénom

Adresse

Département

Mail

☐ Les informations recueillies sont transmises aux personnes en charge du traitement de votre demande. En cochant cette case, je consens expressément à ce que mes données puissent

faire l'objet d'un traitement informatisé dans le cadre du traitement de ma demande.

[Vote](#)

Journée internationale des droits des femmes



Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, la ville organise une série d'animations pour sensibiliser, informer et promouvoir l'égalité et les droits des femmes.

Les animations sont gratuites.

9 h – 11 h 30 – Exprimez vos idées et personnalisez votre tee-shirt avec votre slogan préféré !

(Apportez votre tee-shirt 100 % coton) Sur inscription – À partir de 16 ans Au Fablab du 1/3 lieu numérique

9 h – 13 h – Rencontrez les professionnels du Réseau de lutte contre les violences faites aux femmes, intrafamiliales et

aide aux victimes du Sud Grésivaudan (travailleurs sociaux, gendarmes, policiers municipaux de Saint-Marcellin et Chatte, conseillères conjugales et familiales) pour une demi-journée de prévention et d'information – Porté par SMVic et le Département de l'Isère – Dans le hall du supermarché Leclerc à Chatte

10 h 30 – 12 h – Découvrez les « Femmes à l'université » et les « Femmes à l'ère numérique ». Qui sont ces pionnières ignorées ? 2 jeux interactifs pour faire tomber les préjugés ! Sur inscription Au Campus connecté

12 h – 13 h 30 – Connaissez-vous « les artistes femmes dans l'art pictural » ? Un quiz ludique en mots et en images pour promouvoir l'égalité femmes-hommes dans la culture – Tout public. En partenariat avec la médiathèque intercommunale Sur inscription – Au 1/3 lieu numérique

14 h – 17 h – Maîtrisez les outils numériques pour accéder à vos droits ! Information sur les ateliers gratuits proposés toute l'année par le conseiller numérique – En libre accès – Au 1/3 lieu numérique

17 h 30 – 19 h – Vibrez avec l'opéra de Verdi La Traviata : projection de cette célèbre histoire d'amour sur fond de domination patriarcale. Sur inscription – Avec la Micro-Folie – Au Campus connecté

18 h – 18 h 45 ou 18 h 45 – 19 h 30 – Initiez-vous au self-défense : 2 ateliers au choix pour découvrir des gestes simples pour se protéger ! Sur inscription (apportez votre attestation de responsabilité civile) – En partenariat avec le SMAD – Au 1/3 lieu numérique

18 h 30 – Sois-belle et t'endors pas avec la compagnie Mine de rien – En adaptant le conte de La Belle au bois dormant et en y ajoutant une marraine quelque peu fantasque et militante, la compagnie Mine de rien raconte une autre histoire, celle de

l'évolution du droit des femmes à travers le monde sur les trois derniers siècles Salle polyvalente

20 h – Ciné-débat Les petites victoires – Au cinéma Les Méliès – 5 € (adultes), 4 € (enfants)

[Programme journée internationale des droits des femmes](#)

Relais Isère Terre de jeux

Saint-Marcellin accueillera le relais Isère Terre de jeux 2024 du 12 février au 25 février et organisera une série d'événements sportifs et culturels en lien avec les associations. À vos marques, prêt, participez !

Du 12 au 25 février – Hôtel de ville (*horaires d'ouverture de la mairie*)

Exposition de photos sportives

Du 12 au 25 février – <https://youtu.be/io1EcGEtgCc>

Photos et cartes postales anciennes proposées par le groupe Rempart sur le site de la ville.

Mardi 13 février – Stade de La Saulaie – 19 h

Entraînement proposé par Team trail de Saint-Marcellin.
Adultes tous niveaux

Jeudi 15 février – Micro-Folie – 1/3 lieu numérique – 12 h 15 à 13 h 30

Quiz « le sport dans l'art » – Jeu pour découvrir l'histoire des sports par leurs représentations artistiques.

À partir de 10 ans

Jeudi 15 février – Départ stade de La Saulaie – 19 h

Course nocturne de 7 km proposée par Team trail Saint-Marcellin.

Vendredi 16 février – École de La Plaine – 16 h 45

Saynètes proposées par les enfants des accueils de loisirs.

Vendredi 16 février – Vers le Street workout – 17 h 30

Plantation d'un micocoulier de Provence avec le conseil municipal jeunes.

Samedi 17 février – Gymnase Carrier – En journée

Championnat Isère d'haltérophilie – Démonstrations et initiations avec l'Athlétic club

Samedi 17 février – Salle Micoud-Tardy – 14 h

Questions pour un champion sur le thème du sport. *Inscriptions : 06 37 20 63 39*

Samedi 17 février – Le Diapason – 9 h-13 h et 14 h-18 h

Dimanche 18 février – Le Diapason – 9 h-13 h

Osez le théâtre – Organisé par Textes en l'air, partenaire des Tréteaux de la Cumane, ce stage permettra une découverte du théâtre. Entrée libre, mais adhésion obligatoire à Textes en l'air. *Inscriptions : 07 69 53 40 71*

Lundi 19 février – Centre aquatique L'Olympide – 19 h 30 à 21 h

Baptême de plongée proposé par le club CPSG38. *Inscriptions sur place*

Lundi 19 et mardi 20 février – Mur d'escalade – 10 h à 15 h

Handi sport – Initiation à l'escalade – Proposée par l'Association des paralysés de France (APF) de Voreppe.

Mercredi 21 février – 1/3 lieu numérique – 12 h à 14 h

E-sport tournoi Mario Kart – À partir de 10 ans – *Inscriptions à Activ'jeunes : 06 72 55 90 50*

Samedi 24 février – Stade de La Saulaie – 13 h à 17 h

Tournoi amical (6-13 ans) proposé par l'OSM. *Inscriptions sur place*

Samedi 24 février – Salle dojo 13 h 30

Démonstration d'aïkido avec le club d'Aïkido de Saint-Marcellin

[Programme relais isere terre de jeu](#)

Participez à La Fabrik de demain

La Fabrik des initiatives citoyennes renouvelle son projet social qui va définir sa feuille de route de 2025 à 2028. Une démarche collaborative à laquelle vous êtes invités à participer !

La Fabrik est devenue en quelques années un lieu ressource pour les habitants. Agréée espace de vie sociale en 2018, puis centre social depuis 2021, La Fabrik va rédiger en 2024 son « projet social » pour obtenir le renouvellement de son agrément auprès de la Caisse d'allocations familiales (Caf).

Le précédent projet social (2021-2024) s'articulait autour de 4 axes : l'accueil et l'écoute active des habitants, l'accès aux droits, l'accompagnement des familles et le développement des loisirs et de la culture.

Les différentes étapes

De janvier à mars, l'équipe de La Fabrik va réaliser un diagnostic participatif : questionnaire, recueil de la parole des fabricoeurs (bénévoles, membres des commissions de La Fabrik, porteurs de projets...), analyse des données de l'Insee ou des besoins sociaux... Le 3 mai, une fête sera organisée pour présenter les résultats de cette enquête et réfléchir collectivement à l'avenir du centre social.

Ensuite, les grands axes et les objectifs seront définis avant la rédaction du nouveau projet social pendant l'été. Le dossier devra être déposé en novembre prochain.

Pour répondre au questionnaire vous avez jusqu'au 8 mars :

Vœux 2024 : sous le signe de l'olympisme

Le 20 janvier, le maire Raphaël Mocellin, le conseil municipal et le CMJ ont adressé leurs meilleurs vœux aux Saint-Marcellinois...

Le maire et les élus sont allés à la rencontre des habitants et des commerçants au cours d'une déambulation animée par la Batucada des Grands Loups. Ils ont également inauguré, à la salle polyvalente, les animations pour enfants : patinoire prêtée par les Brûleurs de loups, jeux et e-sport.

Au Forum, le maire Raphaël Mocellin, le conseil municipal et le conseil municipal jeunes ont adressé leurs meilleurs vœux

2024 aux Saint-Marcellinois, venus nombreux assister à la cérémonie.

Après le film rétrospectif de 2023, le maire a indiqué : « J'apprécie particulièrement ces moments où nous pouvons nous retrouver pour dresser le bilan de l'année écoulée et nous projeter ensemble vers un futur désirable, un futur que nous nous efforçons chaque jour de bâtir avec vous. En ces périodes de changement, il est essentiel de rester solidaires, de cultiver la tolérance et de favoriser un dialogue ouvert et constructif. »

Les échanges se sont poursuivis ensuite autour du verre de l'amitié et de la galette des rois.

Recensement 2024



Du 18 janvier au 17 février, la ville organise le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques).

Comment ça marche ?

Vous serez prévenu par courrier ou par la visite d'un agent recenseur muni d'une carte tricolore. Vous pouvez répondre au [questionnaire en ligne](#) avec les codes indiqués sur la notice d'information. Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, les agents recenseurs vous remettront les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'ils viennent les récupérer.

Une cartographie de la ville

Cette opération est indispensable pour Saint-Marcellin. Elle permet d'obtenir une cartographie précise de sa démographie (âge, sexe, profession, type d'habitat, moyens de transport utilisés...). Son résultat détermine le montant de la dotation globale de fonctionnement allouée chaque année par l'État à la commune.

Réunion des associations



Le 20 décembre, la Municipalité a invité les associations à une rencontre.

Une cinquantaine d'associations étaient présentes. La rencontre s'est déroulée en présence du maire Raphaël Moccellini, d'Imen De Smedt (adjointe à la politique de l'éducation, de la jeunesse, de la famille et du numérique), de Barnard Festivi (adjoint à la politique sportive), de Nicole Nava (adjointe à la politique culturelle, touristique et patrimoniale), de Véronique Todesco (adjointe à la politique de la vie associative et de l'animation) et de Xavier Pagès (conseiller délégué à la politique sportive).

Au programme : présentation des services, du relais Isère Terre de jeux, du contexte budgétaire 2024 (augmentation du coût de l'énergie...), nouvelle charte...

La ville souhaite poursuivre le dialogue avec les associations

et s'est montrée attentive à leurs demandes.

Inondations : catastrophe naturelle reconnue



La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ne relève pas de la commune, mais la demande de reconnaissance, oui. La ville s'est positionnée pour demander cette reconnaissance concernant les épisodes orageux des 29 mai et 22 juin. La ville a obtenu le classement en catastrophe naturelle pour le 22 juin.

Les assurés disposent d'un nouveau délai de 10 jours au maximum après la publication de l'arrêté pour faire parvenir à

leur compagnie d'assurance un état estimatif des dégâts ou de leurs pertes soit **jusqu'au 19 décembre compris**.

[JORF_Arrêté_HS-IOME2330890A_20.11.2023 \(2\)](#)

Inauguration du street workout



L'inauguration du street workout, projet lauréat du 1er budget participatif porté par Daoud Benkenane s'est déroulée le 18 novembre en présence du porteur de projet, de Monique Vincent (1ère adjointe à la politique des affaires générales, des ressources financières et humaines, de la démocratie participative), de Bernard Festivi (adjoint à la politique

sportive), de nombreux élus et des référents de quartier.

Daoud Benkenane a indiqué : « Ce nouvel équipement sera un lieu de rencontre. Il permettra de s'échauffer avant la pratique sportive. » Monique Vincent a poursuivi : « L'installation du street workout est la meilleure communication pour la 2e édition du budget participatif. » Bernard Festivi soulignait les bénéfices de la pratique sportive en accès libre.

Lors de cette inauguration, Alexandre Dumas, un ami du porteur de projet, a réalisé une démonstration des possibilités du street workout.

Tractions, dips, relevés de jambes, gainage..., vous pouvez désormais pratiquer en ces exercices sur le street workout sur la zone enherbée entre le collège Le Savouret et le terrain synthétique de l'avenue de la Saulaie.



Location d'un local commercial à loyer modéré



Dans le cadre de son programme "Petite Ville de Demain", la ville de Saint-Marcellin soutient la réhabilitation de cellules commerciales et accompagne les porteurs de projet de commerce.

La ville, avec le soutien de l'Etat, de la Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère communauté et de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné, a ainsi acquis une cellule commerciale au n° 1 bis place de l'Eglise, à Saint-Marcellin, et souhaite l'affecter à un projet de commerçant.

Dans le but de favoriser l'installation d'un porteur de projet de commerce, la Ville propose à la location, à loyer modéré ce local commercial. L'appel à candidature est ouvert à tout porteur de projet de commerce, pour tout type de commerce.

Informations sur le local

- Loyer : 211,4 €/mois HC et TTC
- Surface : 30 m² décomposé en 2 espaces (21 m² + 9 m² en souplexe) avec rideau manuel, WC et point d'eau neuf, chauffage électrique
- Date limite des candidatures : 15 janvier 2024
- Contact et dépôt des candidatures (lettre de présentation du projet, budget prévisionnel, extrait d'assurance de responsabilité civile, copie carte ID) à leo.triche@smvic.fr
- Possibilité de visite sur RDV



Réunion publique sur l'îlot gare



Une réunion publique s'est déroulée le 14 novembre en présence de Christian Dreyer (adjoint à l'urbanisme) et de l'équipe retenue pour la réalisation du projet : Blain promotion, Promalpa Immobilier et le cabinet d'architecte Arche 5.

Le projet de renouvellement urbain de « l'îlot gare » constitue une action phare de l'ORT portée par la commune, l'intercommunalité et l'État dans le cadre du programme « Petites villes de demain ». La mutation de cet ensemble va, en effet, dynamiser le quartier et créer une continuité urbaine de la gare vers le centre historique. Saint-Marcellin s'est

appuyée sur l'Établissement Public Foncier Local (Epfl) du Dauphiné pour acquérir progressivement depuis 2015 les bâtiments de l'îlot gare situés entre l'avenue Félix Faure et le garage Team Mocellin Les acquisitions se sont accélérées depuis 2020 et ont été achevées début 2023.

Les travaux de désamiantage et déconstruction commenceront début 2024 en vue d'une livraison de l'opération en 2026.

Les chiffres clé

- 37 logements (dont 35 % de logements sociaux)
- 370 m2 d'espaces verts en pleine terre
- 450 m2 de toitures végétalisées
- 710 m2 d'activités et de commerces

Les débats ont porté sur le volet écologique du projet, les activités commerciales et le stationnement.

Le street workout en service



L'installation du street workout (entraînement de rue), projet lauréat du 1er budget participatif porté par Daoud Benkenane a été réalisée sur la zone enherbée entre le collège Le Savouret et le terrain synthétique de l'avenue de la Saulaie.

Tractions, dips, relevés de jambes, gainage..., vous pourrez ainsi pratiquer en libre accès ces exercices.

A noter : le dépôt des projets de la 2e édition du budget participatif est prolongé jusqu'au 30 novembre.

Plus d'infos [ici](#)

Hommage à Dominique Bernard et Samuel Paty



Le 16 octobre, le maire Raphaël Mocellin, des élus de Saint-Marcellin et de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté et des citoyens ont rendu hommage à Dominique Bernard, professeur de français de 57 ans au collège-lycée Gambetta d'Arras, mortellement poignardé vendredi 13 octobre.

Le maire a souligné : « Cet acte exige de chaque élu républicain un discours clair, une condamnation sans équivoque du terrorisme, et un appel à l'unité autour des valeurs qui nous rassemblent : la liberté, l'égalité, la fraternité, et cette valeur si singulière qui fonde notre pacte républicain, la laïcité. S'attaquer à des professeurs, c'est s'en prendre aux fonctionnaires qui œuvrent, chaque jour pour un avenir meilleur. Dans l'un des sanctuaires de notre République qu'est

l'école, jamais un tel acte ne devrait arriver. »

Une minute de silence a ensuite été observée en hommage à Dominique Bernard et Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné il y a 3 ans jour pour jour.

Octobre rose



La ville et ses partenaires organisent pendant tout le mois d'octobre une série d'animations pour sensibiliser les Saint-Marcellinois au dépistage du cancer du sein.

Les enfants des accueils de loisirs et du périscolaire réaliseront des décorations : spirale rose, oeuvre en papier, peinture d'arbres...

Un ruban rose réalisé dans le cadre des ateliers créatifs de La Fabrik sera exposé sur la façade de l'hôtel de ville. Tout au long du mois, à la médiathèque intercommunale, découvrez, feuillotez sur place ou empruntez une sélection d'ouvrages sur la thématique d'Octobre rose.

[Programme octobre rose](#)

Semaine bleue



Après-midi intergénérationnelles, ateliers, jeux, film...

La ville et ses partenaires se mobilisent pour proposer du 27 septembre au 7 octobre des animations à l'occasion de la Semaine bleue sur le thème " Vieillir ensemble, une chance à cultiver "

Inscriptions au Marché de Noël

Marché de Noël les 16 et 17 décembre 2023

Vous êtes artisans, créateurs ou producteurs et vous souhaitez vous inscrire au marché de Noël les 16 et 17 décembre.

Vous pouvez vous inscrire en téléchargeant le dossier d'inscription :

[20230901 Règlement inscription marché de Noël 2023 – 16 et 17 décembre](#)

Marché de



Pôle d'échanges de La Saulaie

Débutés en 2022, les travaux de La Saulaie vont s'achever à l'automne par la plantation d'une cinquantaine d'arbres donnant ainsi un nouveau visage à cette entrée de ville.

Une entrée de ville sécurisée et embellie

Ce secteur stratégique regroupe le collège Le Savouret, les lycées La Saulaie et Bellevue et de nombreux équipements sportifs qui génèrent un trafic routier important (près de 8 000 véhicules par jour) dont 18 bus scolaires. Un travail avec les services de l'État autour du permis d'aménager – dont

l'obtention était indispensable pour mener à bien ces travaux – a permis d'intégrer une touche paysagère avec une qualité accrue des espaces publics.

Envisagé depuis de nombreuses années, ce projet d'envergure a permis le réaménagement complet du parking avec la création de quais de bus, la réalisation d'un espace piétons-cycles et la reconfiguration et l'embellissement des entrées des établissements scolaires.

Une cinquantaine d'arbres plantés à l'automne

Cette réalisation s'achèvera cet automne par la plantation d'une cinquantaine d'arbres comprenant une douzaine de variétés différentes (érable freeman, micocoulier de Chine, frêne rouge, aulne, orme, chêne à feuilles craquelées, érable de Montpellier, gleditsia, cerisier des oiseaux, érable rouge, magnolia à fleurs étoilées).

Budget participatif : 2e édition

La ville lance la deuxième édition du budget participatif doté d'une enveloppe de 20 000 €. Le principe : vous proposez des projets et vous décidez lequel sera réalisé !

Chaque Saint-Marcellinois dès 14 ans peut proposer des idées concrètes.

Quels types de projets ?

– Être d'intérêt commun, respecter les valeurs républicaines et relever des compétences de la ville

- Être techniquement, financièrement et juridiquement réalisable
- Prendre en compte le développement durable
- Concerner un lieu public et accessible à tous sur le territoire communal
- Être cohérent et compatible avec les projets du territoire
- Concerner des dépenses d'investissement et ne pas entraîner de dépenses excessives de fonctionnement
- Le projet ne doit pas être déjà en cours d'exécution ou la ville ne doit pas avoir un projet programmé sur le site d'implantation ciblé

Calendrier

- Jusqu'au 31 octobre 2023 : dépôt des projets.
- Novembre 2023 : étude de faisabilité des projets
- Décembre 2023 : présentation des projets
- Janvier 2024 : vote des projets

Contact : democratie.participative@saint-marcellin.fr

Semaines du développement durable

Du 16 septembre au 8 octobre, la ville participe aux Semaines du développement durable, l'occasion de rappeler que toutes les actions comptent, y compris les petits gestes du

quotidien.

Nettoyage de la ville, Recyclab, ateliers, land art, quiz, fresque du numérique, jeu, jardinage, animation vélo... les services de la ville et leurs partenaires se sont mobilisés pour proposer de nombreuses activités à l'occasion des Semaines du développement durable. Le coup d'envoi de ces animations sera donné le 16/09 avec le Clean up day : une matinée de nettoyage de la ville en lien avec le Conseil municipal jeunes. Le lancement officiel de la manifestation aura lieu le 20/09 au parc de Joud avec une exposition des créations des accueils de loisirs, visite du parc animalier et land art.

[Semaine du développement durable](#)



La Fresque
du territoire

Le Centre
d'insertion

Le Centre
d'insertion

SAINT-MARCELLIN
VERCOIRS ISÈRE

1/3
LIÉ
SANT-MARCELLIN

LA
FA
BRIK

CCAS
saintmarcellin

saintmarcellin

Accueil des nouveaux arrivants



Vous êtes arrivés à Saint-Marcellin entre décembre 2022 et août 2023.

Participez à la journée d'accueil des nouveaux arrivants le 1er septembre à 18 h 30 à l'hôtel de ville.

Présentation de la ville, buffet... vous serez chouchoutés.

Merci de vous inscrire avant le 28 août : secretariat.general@saint-marcellin.fr

Moustiques tigres : limitez

la prolifération

MOUSTIQUE TIGRE



**Limiter la prolifération
du moustique,
c'est l'affaire de tous !**

Le moustique tigre est implanté depuis 2020 sur Saint-Marcellin. Il ne se déplace que dans un rayon de 150 mètres.

Le moustique tigre a la particularité de piquer surtout pendant la journée. Il se développe dans de petites quantités d'eau. Pour limiter sa prolifération, chacun doit supprimer les gîtes larvaires présents sur sa propriété. Pour cela, adoptons tous les bons gestes !

Les démoustications n'interviennent que lorsqu'il y a un cas avéré de maladie transmissible (dengue, Chikungunya, Zika) afin d'éviter des épidémies. Elles ne sont pas une solution viable pour venir à bout des moustiques car elles n'ont pas d'impact sur les œufs ou les larves.

Pour vous en prémunir :

- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie
- Couvrez les réservoirs d'eau et piscines
- Éliminez les lieux de repos des moustiques (fruits au sol, sources d'humidité, hautes herbes...)

[Plus d'infos](#)

Alerte sécheresse

NIVEAU 3 sur 4

Restrictions imposées par la sécheresse jusqu'au 15 septembre pour tous :

- Interdiction du lavage des voitures à titre privé à domicile ;
- Interdiction de nettoyer façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel ;
- Interdiction de vidange et remplissage des piscines et

autres structures de volume > 1m³ à usage familial, seule la 1^{re} mise en eau est autorisée de 23 h à 7 h si le chantier avait débuté avant les premières restrictions ;

- Interdiction entre de remise à niveau des piscines et autres structures de volume > 1m³ de 7 h à 23 h ;
- Interdiction d'arrosage des végétaux publics ou privés de 11 h à 18 h (pelouses, ronds-points, massifs floraux et ornementaux, plantes en pot/jardinière, arbres d'ornement et haies, toitures végétalisées, cimetières...) ;
- Interdiction d'arrosage des jardins et parcs ouverts au public appartenant aux collectivités territoriales, des stades et terrains de sport de 11 h à 18 h ;
- Interdiction d'arrosage des jardins potagers de 11 h à 18 h ;
- Interdiction de remplir ou maintenir le niveau des plans d'eau de loisir à usage personnel ;
- Interdiction de 11 h à 18 h de tout prélèvement d'eau ou usage domestique de l'eau dans le milieu souterrain ou dans un canal.

Pour toute demande relative à la sécheresse, une ligne téléphonique directe "sécheresse" a été mise en place : 06 73 40 75 63

Mail : dit-se-pec@isere.gouv.fr

[3_Fiche_alerte_renforcee_particuliers](#)

Rassemblement citoyen



Le maire de Saint-Marcellin Raphaël Mocellin a répondu à l'appel du président de l'Association des maires de France (AMF) et maire de Cannes, David Lisnard pour le retour à la paix civile. Cet appel fait suite à l'attaque à la voiture-bélier du domicile du maire de L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne). Le maire a précisé : "Des forces de police sont prises pour cible, des mairies et des écoles sont brûlées. Il est temps pour nous de faire entendre une voix de raison et de ramener le calme dans notre pays. Les actes de vandalisme qui ont visé ces institutions sont une attaque contre notre démocratie et notre capacité à construire un avenir commun."

[Discours du maire 3072023](#)

Opération vacances

tranquillité



Dans sa lutte contre les cambriolages et durant toute l'année, la ville invite les Saint-Marcellinois, qui prévoient de s'absenter plusieurs jours de leur domicile, à s'inscrire auprès de la police municipale en lien avec la gendarmerie nationale. Des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile. Ce service est totalement gratuit, alors n'hésitez pas à vous inscrire !

Contact : police municipale – avenue du Collège au 04 76 38 69 26

[Plus d'infos](#)

Deuxième comité de suivi de l'ORT

Deuxième comité de suivi de l'Opération de revitalisation urbaine

Le deuxième comité de suivi du projet urbain s'est réuni le 5 juin 2023.

Le comité de suivi de l'Opération de revitalisation urbaine s'est réuni pour la deuxième fois en présence notamment de Christian Dreyer (adjoint à la politique du développement durable, de l'urbanisme, des travaux et de la gestion des risques).

L'agence APS, paysagiste, a présenté au 1/3 lieu numérique l'aménagement futur du champ de Mars : remise en état de la fontaine, du mobilier urbain (éclairage, bancs, fauteuils, arceaux vélo, point d'eau...).

La discussion a permis de définir les emplacements précis de ces éléments qui viendront agrémenter le futur champ de Mars dont les travaux devraient débuter à l'automne 2023.

Premier comité de suivi de l'Opération de revitalisation urbaine

Le premier comité de suivi du projet urbain s'est réuni le 16 janvier 2023...



Une démarche de concertation a été initiée dans le cadre de l'ORT (Opération de revitalisation du territoire) afin de partager avec les habitants les enjeux et les objectifs de la revitalisation du centre-ville. Après des réunions publiques, des marches urbaines, des ateliers participatifs, les éléments de cette concertation auront permis de définir les grandes orientations à destination des urbanistes et paysagistes en charge de la conception technique du projet. Les personnes désireuses de poursuivre cette démarche ont été invitées à

s'inscrire pour participer au comité de suivi du projet urbain dont la première réunion a eu lieu le 16 janvier 2023.

L'objet de ce groupe de travail n'est pas de revenir sur ces orientations, mais de travailler sur l'avancement des études projets en cours. La trentaine de participants s'était donné rendez-vous près de la fontaine du champ de Mars pour arpenter ensuite avenue du Collège, avant de travailler sur les plans du projet en salle du conseil municipal.

LA SUITE

Le travail technique doit se poursuivre en prenant en compte les remarques formulées par les habitants, les enjeux des réseaux (assainissement, eau potable...) et l'analyse des coûts. Ce comité de suivi se réunira d'ici 3 mois sur la base d'un projet encore précisé. Pour rappel : les travaux sur le champ de mars doivent débuter en 2023 tandis que ceux sur l'avenue du Collège sont plutôt prévus pour 2024-2025.



Plan canicule

Les fortes chaleurs peuvent mettre en danger les personnes vulnérables. C'est pourquoi, chaque année, un plan canicule national est activé du 1er juin au 15 septembre.

Le CCAS de Saint-Marcellin se mobilise pour recenser dans un registre les personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap, vulnérables aux fortes chaleurs. Les Saint-Marcellinois peuvent s'y inscrire ou être inscrits par un proche au CCAS.

Contact : CCAS – 2 boulevard Riondel – 04 76 38 81 21

Vernissage des week-ends du Bateau ivre

Le 1er juin, le vernissage de la première exposition du Bateau ivre qui s'est déroulé en présence du maire Raphaël Mocellin, des adjointes Monique Vincent, Imen De Smedt également conseillère départementale, Nicole Nava et de Didier Rambaud sénateur de l'Isère, a été un succès.

Plus d'une centaine de curieux sont venus découvrir cette maison insolite tout comme les œuvres des artistes Fernand Gréco et Renaud Lefebvre.

Le maire Raphaël Mocellin a réaffirmé son désir de faire du Bateau ivre un lieu culturel, vivant et fidèle à l'esprit dans lequel fut pensé la maison.

Durant l'ensemble de la déambulation, les visiteurs ont pu apprécier les explications du conseiller Benjamin Armand quant à l'histoire exceptionnelle de ce patrimoine sur la commune.

Cette exposition est à découvrir gratuitement durant les trois week-end du mois de juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

- Samedi 10 et dimanche 11 juin
- Samedi 17 et dimanche 18 juin
- Samedi 24 et dimanche 25 juin

Réaménagement du parking de La Saulaie

La ville de Saint-Marcellin porte un important projet de réaménagement du parking de la Saulaie et des abords de l'avenue de la Saulaie. Les aménagements du site sont, en effet, vieillissants et ne permettent plus d'apporter toutes les garanties en matière de sécurité.

Ce secteur, situé en continuité du centre bourg et traversé

par la RD 518 est stratégique pour la commune. Il regroupe différents équipements de première importance en matière de sport mais aussi d'éducation : le collège Le Savouret, le lycée de la Saulaie et le LETP Bellevue.

Objectifs des travaux

- sécurisation des déplacements des 1 700 élèves
- réaménagement complet du parking avec la création de quais de bus
- réalisation d'un espace piétons-cycles
- reconfiguration et embellissement des entrées des établissements scolaires

Déviatation du 2 mars au 15 juillet 2023

La circulation sera temporairement modifiée sur l'avenue de la Saulaie du **2 mars au 15 juillet 2023**, sur le tronçon situé entre le carrefour avec le boulevard Riondel et le carrefour avec la rue de la Poterie :

- La circulation des véhicules sera maintenue en sens unique dans le sens Saint-Vérand/Centre-ville.
- Les véhicules venant du centre-ville seront déviés au niveau du carrefour avec le boulevard Riondel par le boulevard Riondel, la rue Brenier de Montmorand, la rue des Récollets et l'avenue de Saint-Vérand.
- Les véhicules de l'avenue de Saint-Vérand venant du rond-point de Daumont seront déviés par la rue de la Poterie et l'avenue de la Saulaie.
- Le stationnement sera interdit sur l'avenue de la Saulaie dans l'emprise du chantier.

Fermeture de l'avenue de La Saulaie les 5, 6, 8 juin de 8 h 30 à 16 h 30

Déviatation par le sens descendant par le parking de la Saulaie.

Circulation du 2 mars au 15 juillet



Sens unique



Zone de travaux



Succès pour la Journée Mémoire





Le 13 mai, la ville a organisé la deuxième Journée Mémoire regroupant différentes cérémonies locales pour fédérer les Saint-Marcellinois autour du devoir de mémoire en présence du maire Raphaël Mocellin accompagné de nombreux élus : Monique Vincent, Imen De Smedt, Nicole Nava, Jean-Yves Balestas, Véronique Todesco, Benjamin Armand ainsi que de Frédérique Puissat (sénatrice), de Bernard Perazio (conseiller départemental), de Lucien Jacquot, président du Souvenir français et les membres du Conseil municipal jeunes.

Au programme : une conférence animée par Philippe Barrière, professeur agrégé d'histoire, docteur en histoire contemporaine sur le thème « Saint-Marcellin en guerre », une cérémonie commémorative, un parcours mémoriel et un ciné-débat autour du film de Robert Bresson « Un condamné à mort s'est échappé » en présence de Serge Devigny, le fils d'André Devigny, le héros du film.

Les participants à cette Journée Mémoire ont salué la grande qualité des intervenants.

30 ans de jumelage avec Grafing

Une délégation d'une soixantaine de Saint-Marcellinoises et de Saint-Marcellinois s'est rendue à Grafing en Bavière, près de Munich, du 29 avril au 1er mai pour fêter les 30 ans de jumelage avec la ville allemande.

Le maire Raphaël Mocellin, les adjoints : Monique Vincent, Imen De Smedt et Jean-Yves Balestas ainsi que Mathieu Germain (conseiller délégué, président du comité de jumelage), Patricia Oddoux (conseillère municipale), les jeunes du Conseil municipal jeunes (CMJ) et les musiciens de La Lyre Saint-Marcellinoise ont participé à ce voyage qui a permis de renforcer les liens entre les 2 villes jumelles.

Cérémonie, concerts et arbre de Mai

Au programme de ces 3 jours : cérémonie officielle, visite au choix du château de Herrenchiemsee ou de Munich ou de BMW world, concert de jazz de la Lyre et de Grafing dans le cadre de la journée internationale du jazz.

Un hommage a également été rendu à Adalbert Mischlewski qui, avec Camille Jouffre, est à l'origine du jumelage des 2 villes.

Le 1er mai, a été érigé le nouvel arbre de Mai de 36 mètres à Oberelkofen qui représente l'une des plus vieilles traditions bavaoises : celle de la fécondité.

Cet anniversaire de jumelage est célébré en 2 fois : une première dans la ville allemande et une seconde à Saint-Marcellin (prévue en 2024).

[Discours jumelage](#)

Le skatepark inauguré

Après 3 années de concertation avec les jeunes utilisateurs et en lien avec le Conseil municipal jeunes (CMJ), le nouveau skatepark sur le champ de Mars a été inauguré le 7 avril en présence du maire Raphaël Mocellin, des adjoints Christian Dreyer, Imen de Smedt (également conseillère départementale), Bernard Festivi et de Bernard Perazio (vice-président au département), de nombreux élus ainsi que les jeunes du CMJ.

Ce nouvel espace complet en béton comprend une aire de Street et un Bowl permettant toutes les pratiques : skate, BMX et trottinette.



Succès pour la Fête du Saint-Marcellin

Cette journée, dédiée aux richesses gastronomiques du territoire, a connu un franc succès, malgré les conditions météo. La ville de Saint-Marcellin, le Comité du Saint-Marcellin et du Saint-Félicien, les jeunes agriculteurs ont mis en place de nombreuses animations : dégustation de Saint-Marcellin, démonstrations culinaires, intronisation par la confrérie du Saint-Marcellin, spectacles déambulatoires...







Permanences d'urbanisme



Afin de vous offrir un accueil de qualité le service urbanisme met en place des permanences physiques et téléphoniques : 04 76 38 81 19 les mardis de 13 h 30 à 16 h 30 et les jeudis de 8 h 30 à 12 h.

ATTENTION : *Il n'y aura pas de permanences aux dates suivantes : 13 et 22 juin et du 1er au 17 août 2023.*

En dehors de ces permanences des rendez-vous peuvent vous être proposés pour vous accompagner dans vos démarches.

Les dossiers d'urbanisme sont consultables uniquement sur rendez-vous auprès du service urbanisme : 04 76 38 81 19.

Seuls les dossiers dont l'avis a été rendu sont consultables. Un dossier en cours d'instruction ne peut être consulté.

Pour contacter le service :
<https://www.saint-marcellin.fr/service-urbanisme/>

Sécheresse : vigilance de niveau 1



L'état de la ressource en eau dans le département de l'Isère doit inciter tous les utilisateurs de l'eau à la vigilance et à la sobriété. La préfecture a donc décidé de placer en situation au niveau 1 de vigilance sécheresse les eaux souterraines de la Molasse miocène Chambaran, de Bièvre-Liers-Valloire et de Sanne/Varèze/4 Vallées.

Le niveau 1 de vigilance s'accompagne de recommandations fortes afin d'être vigilant et économe dans sa consommation d'eau. Faire preuve de civisme dans sa consommation

quotidienne d'eau revient à préserver pour chacun les biens précieux que sont la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Pour les usages non économiques des particuliers, des entreprises ou des collectivités, il est important dès aujourd'hui d'adapter certains usages consommateurs d'eau comme :

- restreindre fortement le lavage des véhicules ou tout autre lavage à grandes eaux qui pourrait être reporté à une autre période ;
- s'interroger sur le besoin d'installation de nouvelles piscines individuelles, les piscines publiques bénéficieront de disposition qui leur permettront de rester en fonctionnement tout au long de l'année ;
- reporter la plantation de jeunes arbres ou arbustes ;
- éviter de planter ou semer des espèces très gourmandes en eau que ce soit en pleine terre ou en jardinières/pots ;
- ne pas arroser les pelouses et massifs fleuris ;
- installer des kits d'économie d'eau à domicile pour une diminution de la consommation particulière d'eau potable.

Tous ces gestes de la vie quotidienne peuvent permettre aux collectivités qui distribuent l'eau potable d'assurer un accès pour tous à cette ressource indispensable.

Plus d'info :
<http://www.propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Réussite pour le carnaval



Sur le thème « Saint-Marcellin land » la reine des neiges, Spirou, Pinocchio, Jiminy cricket, Captain América avec le visage de Mickey et d'autres héros de notre enfance s'étaient donné rendez-vous place du champ de Mars.

La batucada de Saint-Marcellin avec celle des Grands loups ont créé une ambiance musicale festive. Des géants fabriqués par les accueils de loisirs ont accompagné la déambulation qui s'est arrêtée devant l'hôtel de ville où les élus Imen de Smedt, Jean-Yves Balestas, Véronique Todesco, Olivia Jacquot et Marie-Hélène Ballouhey ont remis les clefs de la ville à un enfant.

Pour finir, le procès de Monsieur Carnaval s'est déroulé sur le champ de Mars.

Plan communal de sauvegarde (PCS)

La ville de Saint-Marcellin s'est dotée d'un Plan communal de sauvegarde (PCS), un outil réglementaire à disposition du Maire lui permettant de se préparer et d'entraîner les équipes communales à faire face à des situations très diverses : catastrophes naturelles, technologiques ou de transport...

Le PCS détermine les mesures de sauvegarde et de protection des personnes, les modes de diffusion de l'alerte, les consignes de sécurité, les moyens disponibles et les mesures d'accompagnement et de soutien des populations.

Son objectif est de mettre en place une organisation réactive et efficace, élaborée et partagée par tous les acteurs de la commune pour protéger au mieux la population.

Le PCS doit être testé régulièrement au cours d'exercices et d'entraînements de gestion de crise.

Le Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim)

Faisant partie du Plan communal de sauvegarde, le Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) a pour ambition d'informer les Saint-Marcellinois et de leur permettre d'adopter les bons réflexes. Il recense les informations et les conseils pratiques et utiles. Il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde pour faire face aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune.

[Dicrim](#)

Fête du Saint-Marcellin

La Fête du Saint-Marcellin se déroulera le 2 avril de 9 h à 17 h, place du champ de Mars.

Chaque année, en avril, quand vient la Saint-Marcellin, on célèbre ce fromage à la renommée nationale. Cette année, la ville de Saint-Marcellin, le Comité du Saint-Marcellin et du Saint-Félicien, les jeunes agriculteurs mettent en place de nombreuses animations : marché de producteurs, dégustation de Saint-Marcellin, démonstrations culinaires, spectacles déambulatoires, animations pour les enfants...

Un produit emblématique

Sous Indication géographique protégée (Isère, Drôme et Savoie) depuis 2013, le Saint-Marcellin continue de séduire, parmi les produits emblématiques du Dauphiné et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il se cuisine de mille façons : pané, dans une tarte, en soufflé, en gratin (avec les fameuses ravioles locales), moules au Saint-Marcellin, crumble au Saint-Marcellin ou glace au Saint-Marcellin...

Rendez-vous le 2 avril de 9 h à 17 h, au Forum et salle polyvalente à Saint-Marcellin pour cette fête de la gastronomie.

Vous êtes producteur ou artisan et vous souhaitez exposer :
[Formulaire marché de producteurs fête du Saint-Marcellin 2023](#)

Journée internationale des droits des femmes



Le 8 mars, dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, la ville met en place des animations.

> 9 h-10 h – Médiathèque intercommunale

Des courts métrages pour faire genre ! C'est bien connu, les filles sont fortes comme des garçons et les garçons doux comme des filles... Une histoire lue avant et après une sélection de courts métrages pour échanger avec les plus petits sur l'égalité entre les sexes et les genres.

À partir de 6 ans – Sur inscription au 04 76 38 02 91.

> 10 h 15-11 h 30 – Campus connecté

Jeu intergénérationnel « Les femmes à l'ère du numérique » : qui sont les pionnières, les métiers, les défis... ?!

> 12 h-12 h 45 – L'Atelier de la Fabrik

Art'péro thématique « Les femmes dans l'art ». Petit quiz-apéro ludique et convivial pour découvrir ou redécouvrir ces femmes qui ont bouleversé l'Histoire de l'art. Lecture de textes par la médiathèque intercommunale.

> 14 h-16 h – 1/3 lieu numérique

Médiation – Atelier pour découvrir l'accès aux droits des femmes par les technologies digitales et les acteurs du territoire qui peuvent les accompagner.

Adolab – Les droits des femmes, ça te parle ? Viens créer ton sticker pour passer ton message ! Ateliers jeunes à partir de 10 ans (accompagnés). Sur inscription au 04 76 36 09 17

> 16 h-17 h – 1/3 lieu numérique (Micro-Folie)

Escape game « Le tableau de la femme la plus célèbre du monde à disparu ! ». Jeu à partir de 10 ans (accompagnés).

Sur inscription au 04 76 36 09 17

> 17 h – Avenue de Romans

Inauguration du rond-point Simone Veil

> 19 h 30 – Cinéma Les Méliès

Ciné-débat autour du film Simone, le voyage du siècle – Gratuit

Le destin de Simone Veil, son enfance, ses combats politiques, ses tragédies. Le portrait épique et intime d'une femme au parcours hors du commun qui a bousculé son époque en défendant un message humaniste toujours d'une brûlante actualité.

Diagnostics archéologiques



Dans le cadre des diagnostics archéologiques réalisés du 20 février au 17 mars 2023 avenue du Collège et place d'Armes, une réunion avec les commerçants et les forains a eu lieu le 3 février. Les 4 phases du chantier ont été détaillées.

Le détail des 4 phases

[phases des travaux diagnostics](#)

Phase 1 – Du 20 au 24 février 2023

- Stationnement du n°9 au 13 de la place d'Armes (des 2 côtés) de Pascalis au CIC

Phase 2 – Du 27 février au 3 mars 2023

- Stationnement interdit du n°1 au 7 de la place d'Armes (des 2 côtés) côté pharmacie et sur la place Jean Vinay
- Accès conservé par l'avenue du Collège avec sortie par la rue Cardinal.

- Accès possible au Sud de la place d'Armes par la rue Lamartinière (livraison, convoyeur de fonds...) avec mise en double sens de la rue Lamartinière et suppression du stationnement.

Phase 3 – Du 6 au 10 mars 2023

- Stationnement interdit es 2 côtés entre l'avenue du Collège et la rue de France
- Accès supprimé par l'avenue du Collège
- Accès possible au Sud de la place par la rue Lamartinière (livraison, convoyeur de fonds...) avec mise en double sens de la rue Lamartinière et suppression du stationnement et possibilité de sortie par la rue Cardinal.

Phase 4 – Du 13 au 17 mars 2023

- Stationnement interdit du n° 8 au 16 de la place d'Armes (des 2 côtés) des Binocles du kiosque jusqu'au Crédit agricole, entre la rue de France et la rue Cardinal
- Accès maintenu par l'avenue du Collège avec circulation sur les stationnements entre la rue de France et la rue Cardinal.

Ce planning est susceptible de modifications en cas de découverte de vestiges.

[Flyer diagnostic archéologique](#)

Signature d'une convention de rappel à l'ordre



Le maire Raphaël Mocellin et le procureur de la république Eric Vaillant ont signé le 7 février un protocole de mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre en présence notamment de la 1ère adjointe Monique Vincent et de Jean-Yves Balestas, adjoint à la politique des solidarités et président du CISP (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance). Saint-Marcellin est la 4e commune après Meylan, Chatte et Seyssinet-Pariset à signer cette convention, bientôt rejointe par Vinay.

Que permet la convention ?

Cette procédure permet au maire (et par délégation à Monique Vincent et Jean-Yves Balestas), après avis du Procureur de la République, de convoquer une personne afin de procéder à un rappel des règles de droit, pour des faits portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité

publiques dans la commune. *« C'est une mesure qui permet de rapprocher la justice des citoyens »*, a souligné le maire Raphaël Mocellin. C'est un nouvel outil à disposition du maire qui vient compléter les missions assurées par la police municipale pour maintenir l'ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique.

Un nouvel outil à disposition du maire

Cela peut concerner principalement les conflits de voisinage, l'absentéisme scolaire, la présence de mineurs non accompagnés dans des lieux publics à des heures tardives, certaines atteintes à la propriété publique, les « incivilités » commises par des mineurs, les incidents aux abords des établissements scolaires, certaines contraventions aux arrêtés du maire, certaines nuisances sonores, ainsi que certains écarts de langage.

La procédure de rappel à l'ordre est verbale. L'auteur des faits (mineur ou majeur) est convoqué à un entretien par un courrier officiel après la consultation du Procureur de la République. Le rappel à l'ordre d'un mineur intervient en présence des parents ou des représentants légaux – à défaut d'une personne exerçant une responsabilité éducative à son égard.

Un complément des permanences de justice de proximité

Cette procédure vient en complément des permanences de justice de proximité mises en place depuis octobre 2021 à l'hôtel de ville destinées à rapprocher la justice des collectivités et des justiciables auteurs, mais surtout victimes d'infractions pénales faisant l'objet d'alternatives aux poursuites décidées par le Parquet.

35 nouveaux arbres plantés



La ville a récemment planté 35 arbres : 15 sorbiers sur le champ de Mars achevant le double alignement d'arbres (à proximité de l'aire de jeux), 16 chênes à feuilles de châtaigniers promenade de Joud. 4 érables ont été remplacés vers le Diapason, suite à des actes de vandalisme.

Marquage au sol avenue de Provence

Les travaux avenue de Provence, fréquentée par 18 000 véhicules par jour sont en cours. Cette voie a été entièrement réaménagée : reprise de l'enrobé par le Département de l'Isère, aménagements améliorant les cheminements cycles et piétons, reprise des trottoirs entre le rond-point de l'Europe et la rue D'Arsonval par la ville.

Le marquage au sol avenue de Provence a débuté le 24 janvier. Les travaux se poursuivront pendant 3 semaines.



Plan de sobriété énergétique

Plan de sobriété énergétique

La ville de Saint-Marcellin est engagée depuis de nombreuses années dans des mesures de sobriété. Elle a adopté de nouvelles mesures volontaristes...



La ville de Saint-Marcellin est engagée depuis de nombreuses années dans des mesures de sobriété :

- > Electricité : issue à 100 % d'énergie renouvelable
- > Création d'une chaufferie bois en 2002, une deuxième chaufferie est prévue (début des travaux fin 2023)
- > Extinction de 70 % de la commune entre 23 h et 5 h
- > Depuis 2015, la ville est équipée d'une flotte de véhicules électriques

- > La ville dispose de photocopieurs reconditionnés
- > Les actes sont dématérialisés : factures, marchés publics...

Un plan de sobriété énergétique

Face à la crise climatique et inflationniste, la ville de Saint-Marcellin va adopter de nouvelles mesures volontaristes. Afin de réduire les consommations d'énergie, le plan de sobriété de la ville est basé sur 4 piliers complémentaires :

- > Des mesures concernant des économies de chauffage
- > Des mesures de solidarité énergétique
- > Une incitation à adopter de bonnes pratiques
- > Des travaux de rénovation énergétique

1 – Des mesures d'économie de chauffage

- > La ville a baissé les températures dans les locaux communaux à 19° et à 16° dans les gymnases.
- > La mise en place du chauffage a été réalisée au retour des vacances d'automne 2022.
- > La climatisation sera abaissée à 28°.

2 – Des mesures de solidarité énergétique

- > La ville va sensibiliser les utilisateurs des bâtiments. Une charte de sobriété avec les structures subventionnées par la ville va être signée.
- > Sensibilisation de tous les utilisateurs des bâtiments à la sobriété énergétique.

3 – Adopter de bonnes pratiques

- > Signature de la charte écoWatt du fournisseur de transport d'électricité RTE. Cette charte engage à réaliser une série d'actions permettant de diminuer les consommations d'électricité et de sensibiliser à la sobriété énergétique.
- > Formation des agents aux éco-gestes et à l'éco-conduite
- > Recrutement d'un chargé de mission sobriété énergétique en lien avec la ville de Vinay.
- > Création d'un comité de suivi et d'évaluation du plan de sobriété énergétique.
- > Réduction des déplacements : utilisation de vélos,

organisation de challenges entre agents, augmentation des stocks pour limiter les déplacements, réorganisation des missions d'un agent pour améliorer la gestion des achats.

> Fermeture annuelle des équipements sportifs : 2 semaines à Noël et 1 semaine à chaque période de vacances scolaires.

> A moyen terme : réflexion sur l'utilisation des locaux (vente, mutualisation, optimisation).

4 – Travaux de rénovation énergétique

> Poursuite du renouvellement du parc d'éclairage intérieur et extérieur par des LED

> Installation d'horloges dans les bâtiments les plus énergivores.

> Lancement d'une étude sur les bâtiments en vue d'installer des panneaux photovoltaïques et des ombrières.

> Installation de récupérateurs d'eau de pluie pour limiter le recours à l'eau potable

> Réduction des illuminations de Noël.

> Extinction des éclairages publics et des bâtiments municipaux de 22 h 30 à 5 h 30.

> Extinction des panneaux lumineux de 22 h 30 à 5 h 30.

Inauguration du scanner

Le 11 janvier, le scanner de l'hôpital de Saint-Marcellin a été inauguré...



Les membres du GIE Scanner Sud Grésivaudan, ceux du tout nouveau Centre hospitalier intercommunal Vercors Isère (Chivi) et des 3 cabinets de radiologie libéraux de Saint-Marcellin, Romans et Bourg de Péage ont inauguré cette nouvelle activité diagnostique au bénéfice de la population du Sud Grésivaudan en présence notamment de François Blanc (radiologue), de Chafik Rebaï (chef de pôle), d'Amandine Grain (présidente de la commission médicale d'établissement du CHivi), de Jocelyne Pavon (directrice générale du Chivi), de Raphaël Mocellin (maire de Saint-Marcellin et président du conseil de surveillance) et de Jean-Yves Grall (directeur de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône Alpes).

Situé au rez-de-chaussée du bâtiment, l'accès au scanner dispose d'une entrée dédiée depuis l'extérieur (à droite de l'entrée principale).

4 261 scanners ont été réalisés depuis avril 2022, date de sa mise en service. Cette activité fonctionne au quotidien avec une secrétaire, un manipulateur, un radiologue sous la

supervision d'un cadre de santé.

Raphaël Mocellin a souligné : *“ Le seul chiffre de 4 261 patients en moins de 9 mois, démontre déjà tout l'intérêt de ce scanner. Cette nouvelle activité représente un véritable atout pour notre centre hospitalier, qui je le rappelle, est la seule réponse hospitalière de notre territoire.”*





Vœux 2023

Le 6 janvier, au Diapason, le maire Raphaël Mocellin, le conseil municipal et le CMJ ont adressé leurs meilleurs vœux aux Saint-Marcellinois....

Le 6 janvier, au Diapason, le maire Raphaël Mocellin et le conseil municipal ont adressé leurs meilleurs vœux aux Saint-Marcellinois, venus nombreux assister à la cérémonie.

Après le film rétrospectif de 2022, le maire a indiqué « Enfin ! La troisième fois était la bonne : après deux annulations, j'ai enfin le plaisir de vous souhaiter de

Les échanges se sont poursuivis ensuite autour du verre de l'amitié et de la galette des rois.



Le 1er janvier 2023 est né le Centre

hospitalier intercommunal Vercors Isère (CHIVI) qui regroupe plusieurs structures...

Le 1er janvier, le Centre hospitalier de Saint-Marcellin, la résidence d'accueil et de soins Le Perron à Saint-Sauveur et la résidence Brun Faulquier de Vinay se sont regroupés pour donner naissance au Centre hospitalier intercommunal Vercors Isère (CHIVI).

Avec 20 ans de direction commune et de coopération active, avec leurs ADN hospitaliers et médicosocial, le CHIVI et ses 850 professionnels poursuivent leur engagement pour répondre aux besoins de la population dans le domaine de la santé, de la prévention et de l'accompagnement.

Un nouveau logo définit cette nouvelle identité juridique et sera progressivement apposé sur la signalétique des 4 sites géographiques (Saint-Marcellin, Chatte, Saint-Sauveur et Vinay).

Après l'installation du scanner en avril 2022 au sein du centre hospitalier de Saint-Marcellin, dans un partenariat public privé, la rénovation du bâtiment d'Ehpad Le Varjé au Perron en 2022, la finalisation des travaux de modernisation de l'Ehpad Brun Faulquier de Vinay en cours, ce regroupement est annonciateur de nouveaux projets de modernisation importants pour l'avenir.



CENTRE HOSPITALIER
Intercommunal Vercors Isère

Travaux de Réseau de Transport d'Électricité

Des travaux sont réalisés sur les lignes de transport et de distribution électrique...

Des travaux d'élagage sont entrepris sur le territoire de la commune de : SAINT-MARCELLIN du 19/12/2022 jusqu'au 31/03/2023 et des travaux sur la végétation du 4 janvier au 31 mars.

[Affiche_Saint-Marcellin_09-12-22_135955](#)

[Affiche_Saint-Marcellin_03-01-23_091808](#)

Noël des seniors

Le CCAS de la ville de Saint-Marcellin a offert aux aînés de plus de 70 ans soit un repas, soit un colis, soit un chèque Cœur du commerce...



À l'occasion des fêtes de Noël, le CCAS a offert aux aînés de plus de 70 ans, soit un repas, soit un colis (399 colis pour personnes seules, 185 pour les couples), soit nouveauté en 2022 un chèque Cœur du commerce (148 chèques pour personnes seules et 47 pour les couples). Le retrait des colis s'est déroulé les 5 et 6 décembre.

Le repas s'est déroulé le 8 décembre au Forum en présence de 220 personnes. Le maire a souligné : "En ce mois de décembre, c'est un plaisir pour moi de reprendre le fil de notre longue tradition de repas pour la période des fêtes." Jean-Yves Balestas a poursuivi : "Le lien social tient certes grâce à nos politiques publiques de solidarité, mais surtout grâce à l'engagement quotidien de chacun d'entre nous."

A noter, les décorations pour le repas des seniors ont été réalisées par les enfants des accueils de loisirs et du périscolaire et que l'après-midi était animée par Tristan rock.



Succès pour la journée solidaire

La journée solidaire s'est déroulée le 3 décembre...



Le 3 décembre, les associations solidaires (Les Restos du cœur, la Croix rouge, le Secours populaire, le Secours catholique) et le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Saint-Marcellin se sont mobilisés avec les élus, les habitants pour que la fin d'année soit synonyme de fête, mais surtout de solidarité. Les collectes se sont déroulées salle polyvalente

et dans les magasins Biocoop et Leclerc.

556 kg de denrées alimentaires, 44,5 kg de produits d'entretien et 139,5 kg de produits d'hygiène ont ainsi été récoltés.

Un grand merci aux donateurs.